

Tests des Équipes de France Junior et des sélections nationales Junior 2021

Des tests seront organisés à Cannes La Bocca les 27 et 28 Mars 2021 dans la perspective des sélections en équipe de France junior et en sélection nationale junior.

Ils concernent les athlètes nées et nés en 2002, 2003, 2004 et 2005. Ces tests ne s'adressent pas aux sportifs de la catégorie minime.

Ils seront pris en compte dans les modalités de sélection en équipe de France junior et en sélections nationales pour les épreuves suivantes:

- Les championnats d'Europe junior de triathlon (lorsque la date et le lieu seront connus),
- Les championnats du Monde junior de triathlon (Bermudes, du 15 au 17 Octobre 2021),
- Une ou plusieurs sélections nationales, selon le programme d'actions qui est en cours de définition et après validation du Directeur Technique National.

Les critères de sélection pour les épreuves citées ci-dessus seront définis dans les modalités de sélection qui seront publiées ultérieurement.

Cette année, les championnats d'Europe youth (Alanya, Turquie, du 1er au 3 octobre 2021) ne sont pas retenus dans le programme de compétitions de l'équipe de France.

Trois tests seront à effectuer à cette occasion :

- Un test natation de 800 m NL en bassin de 50 m, le samedi 27 mars après-midi au centre nautique Grand Bleu de Cannes La Bocca.
- Un test course à pied de 5000m sur la piste d'athlétisme de Cannes La Bocca, le dimanche 28 mars matin. Des restrictions sur l'utilisation des chaussures de course à pied seront prises pour ce test. (voir paragraphe ci-dessous)
- Un test vélo d'environ 3,6 km pour les cadets et les juniors sur l'anneau cycliste de Cannes la Bocca le dimanche 28 mars après-midi.

Pour accéder à ces tests il faudra remplir une des conditions suivantes :

- Avoir terminé dans les 5 premiers(ères) des championnats de France de triathlon des catégories Minimes, Cadets et Juniors 2020 à Montceau-Les-Mines,
- Être inscrit(e) sur liste ministérielle dans la catégorie Espoirs,
- Obtenir au moins 165 points au Class Tri, réalisé entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 pour la saison sportive 2020, ou entre le 1er janvier et le 14 février 2021 pour la saison sportive 2021, enregistrés en temps et heure sur le site internet de la F.F.TRI. et à condition d'être validé par le Directeur Technique National,
- Les résultats à l'addition d'un 800m natation et d'un 5000m course à pied (temps officiels FFN et FFA ou prise de temps filmés intégralement, et réalisés entre le 1er janvier 2021 et le 14 février 2021). Les temps à réaliser pour accéder aux tests

de sélection sont les suivants :

- Juniors filles : réaliser moins de 28'30" à l'addition du 800 m natation (en grand bassin) et du 5000 m course à pied ou réaliser moins de 28'15" à l'addition du 800 m natation (en petit bassin) et du 5000 m course à pied,
- Juniors garçons : réaliser moins de 25'30" à l'addition du 800 m natation (en grand bassin) et du 5000 m course à pied ou réaliser moins de 25'15" à l'addition du 800 m natation (en petit bassin) et du 5000 m course à pied,
- Cadettes : réaliser moins de 29'15" à l'addition du 800 m natation (en grand bassin) et du 5000 m course à pied ou réaliser moins de 29'00" à l'addition du 800 m natation (en petit bassin) et du 5000 m course à pied,
- Cadets : réaliser moins de 26'15" à l'addition du 800 m natation (en grand bassin) et du 5000m course à pied ou réaliser moins de 26'00" à l'addition du 800 m natation (en petit bassin) et du 5000m course à pied.

Les vidéos seront à envoyer dans leur intégralité à Romain Lieux (rlieux@fftri.com) au moment des candidatures aux tests de sélection en Equipe de France Junior.

- Etre invité par le Directeur Technique National.

Règles sur l'usage des chaussures pour le test 5000 m course à pied

Suite au constat effectué pour des chaussures dites « nouvelle génération », World Athletics, l'instance mondiale pilotant l'athlétisme, a pris certaines dispositions pour limiter leur usage au cours des épreuves d'athlétisme. Ces dispositions courent jusqu'au mois d'août 2021 et jusqu'à la fin du cycle olympique en cours, qui est décalé d'une année.

Nous décidons de suivre ces dispositions réglementaires et de ne pas autoriser l'utilisation de ces chaussures « nouvelle génération » lors des tests de sélection « Junior » du 27 et 28 mars 2021.

Ainsi, lors de ce test 5000 m nous adoptons le règlement édicté par World Athletics, notamment [la règle 5 des règles techniques](#). Les chaussures devront notamment avoir une épaisseur de semelle inférieure à 25 mm (cas des épreuves de courses sur piste à partir de 800 m).

D'autre part, les pointes restent interdites, comme lors des tests des années précédentes.

En date du 11 décembre 2020, les modèles approuvés par World Athletics sont dans le tableau suivant : [World Athletics Shoe Compliance List](#).

Ce tableau pouvant être mis à jour par l'ajout de nouveaux modèles d'ici les tests, nous vous invitons à consulter cette page régulièrement : [Technical Information World Athletics](#). (rubrique "Manuals & Guidelines -> World Athletics Shoe Compliance List")

Ainsi, le modèle porté au cours des tests devra obligatoirement figurer dans la liste des chaussures approuvées par World Athletics à la date limite de dépôt des candidatures, soit le 14 Février 2021, et :

- ne pas comporter de pointes (modèle de Type "No spikes")
- comporter la mention "YES" dans la colonne "Track from 800 m < 25 mm"
- il devra être annoncé, au moment du dépôt de candidature, pour approbation.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour candidater aux tests de sélection :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc7wXEYaEwgYNgbDjFUe2HZgNp-rqMdSra6DLxOfSn67H79Q/viewform>